

Le donatisme - Saint Jérôme - Rufin

E. Amann

Citer ce document / Cite this document :

Amann E. Le donatisme - Saint Jérôme - Rufin. In: Revue des Sciences Religieuses, tome 4, fascicule 2, 1924. pp. 296-323;

doi : 10.3406/rscir.1924.3846

http://www.persee.fr/doc/rscir_0035-2217_1924_num_4_2_3846

Document généré le 29/08/2017

CHRONIQUE D'ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

LE DONATISME. — SAINT JÉRÔME. — RUFIN

Interrompue sans doute par la guerre l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne* que M. Paul Monceaux avait commencée en 1901 vient de s'enrichir au cours des années dernières de trois nouveaux volumes (1). Avec le tome IV paru en 1912 ces derniers constituent une volumineuse histoire du donatisme, sur laquelle il est permis de jeter maintenant un coup d'œil d'ensemble. L'ouvrage de M. Monceaux se trouve être, en effet, tout d'abord la plus importante contribution qui ait encore été donnée à l'étude de cette crise terrible qui désola l'Église africaine pendant tout le IV^e siècle, la paralysa encore durant le V^e et le VI^e, et ne se termina, pour bien dire, qu'avec la disparition totale du christianisme africain lors de l'invasion arabe. Pour s'arrêter au premier siècle de cette longue tragédie, la narration de M. Monceaux n'en est pas moins d'une extrême importance, car cette période constitue bien l'âge d'or du donatisme, celui où la secte prend ses caractères définitifs, inaugure ses procédés de combat, cherche par tous moyens à supplanter en terre africaine l'Église catholique, et pense un moment y réussir. Aux siècles suivants elle ne fera plus que végéter, proscrite par les empereurs catholiques, à peine tolérée par les rois vandales, connaissant à nouveau, après la conquête byzantine, les brimades sinon l'hostilité déclarée du pouvoir. Il y avait donc tout intérêt à s'arrêter longuement à cette période, la plus troublée, sinon la plus glorieuse, de l'histoire de l'Église en Afrique. Sans se hâter, avec une minutie que d'aucuns trouveront peut-être excessive, M. Monceaux s'est appliqué à scruter cette histoire dans ses moindres détails, à relever les indices les plus fugitifs de l'activité donatiste, à grouper en des tableaux singulièrement vivants les principaux acteurs d'un drame où les intermèdes comiques coupent les plus tragiques péripéties, à collectionner les silhouettes de tous les personnages qu'il a pu

(1) P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe* : t. V. *Saint Optat et les premiers écrivains donatistes*, 1920 ; t. VI. *La littérature donatiste au temps de saint Augustin*, 1922 ; t. VII. *Saint Augustin et le donatisme*, 1923.

identifier, à faire jaillir en un mot de la masse plus ou moins confuse et amorphe des documents l'étincelle de la vie. On lira donc ce récit avec le plus grand intérêt, avec le plus grand profit; même après l'étude consciencieuse qu'un théologien aussi averti que Mgr Batiffol a consacrée voici trois ans à la crise donatiste (1), les historiens de l'antiquité chrétienne, et les théoriciens de l'Église trouveront ici de quoi se documenter abondamment.

Mais c'est tout spécialement aux curieux de l'histoire littéraire du christianisme que ces volumes imposants rendront de grands services. A vrai dire ils y trouveront, presque à chaque page, un commentaire suivi de l'œuvre de saint Augustin, de celle tout au moins qui se rapporte à la controverse donatiste. Maintenant que tous les traités anti-donatistes du grand docteur nous sont accessibles dans une excellente édition critique (2), ils ont besoin d'être illustrés, vivifiés par une glose qui en fasse saillir tous les enseignements. Il en est de même de la correspondance de l'évêque d'Hippone, dont un cinquième au moins a trait à la grande crise africaine (3). Argumentation du grand controversiste, preuves qu'il tire à tout moment des faits contemporains ou passés, allusions, parfois très fugitives, à des événements alors connus de chacun, tout cela n'est intelligible ou du moins ne prend toute sa saveur, ne révèle sa pleine signification qu'à celui qui est tant soit peu au courant d'une histoire si merveilleusement complexe. Au fait, c'est à l'œuvre d'Augustin que l'historien du donatisme emprunte le plus clair de ses renseignements. Quand on a défalqué du côté catholique l'œuvre d'Optat de Milève avec les pièces officielles que cet évêque avait jointes à sa réfutation des schismatiques (4), du côté donatiste une demi-douzaine d'Actes de martyrs, un traité de Tyconius et

(1) P. BATIFFOL, *Le catholicisme de saint Augustin*, Paris, 1920. Voir dans cette revue, t. I, p. 283 sq.

(2) Edit. PETSCHENIG, dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne : t. LI, 1908, *Psalmus contra partem Donati; Contra epistulam Parmeniani libri tres; De baptismo libri septem*. — t. LII, 1909, *Contra litteras Petilianii libri tres; Epistula ad catholicos de secta donatistarum; Contra Cresconium libri quattuor*. — t. LIII, 1910, *Liber de unico baptismo; Breviculus collationis cum donatistis; Contra partem Donati post gesta; Sermo ad Caesariensis ecclesiae plebem; Gesta cum Emerito, donatistarum episcopo; Contra Gaudentium donatistarum episcopum libri duo*.

(3) Edit. GOLDBACHER dans le *Corpus* de Vienne, t. XXXIV 1 et 2; XLIV, LVII.

(4) Edit. ZIWSA dans le *Corpus* de Vienne, t. XXVI, S. *Optati Milevitani libri VII. Accedunt decem monumenta vetera ad donatistarum historiam pertinentia*.

quelques inscriptions, quand on a fait état des pièces officielles transmises par le *Codex canonum Ecclesiae africanae* (1), et le Code théodosien, qu'on a ajouté à tout cela le procès-verbal de la Conférence de 411 (2), il reste que tous les autres documents qui constituent le dossier du donatisme sont empruntés à l'œuvre même d'Augustin. Lettres pastorales adressées à leurs communautés par les évêques schismatiques, pesantes argumentations consacrées par eux à la défense de leurs thèses, délibérations prises dans leurs conciles, ripostes de leurs collègues catholiques, actions judiciaires intentées par ceux-ci contre des sectaires trop entreprenants, édits impériaux intervenant dans la bagarre et souvent en sens contraire, proclamations des magistrats locaux, consignes données par les autorités militaires, tout cela c'est dans les traités d'Augustin et dans sa correspondance qu'il s'agit de le découvrir. Mais par un légitime retour des choses, quand l'historien a su grouper tous ces traits grands ou menus, quand il a su en tirer une description exacte, ordonnée, vivante d'une crise si compliquée, c'est toute l'œuvre antidonatiste d'Augustin qui s'en trouve illuminée. A la première tâche, la plus longue, la plus délicate, M. Monceaux consacre trois volumes, où l'analyse laborieuse extrait du dossier toutes les pièces qui permettent d'écrire l'histoire de la crise; préparé de la sorte, le quatrième volume est, à vrai dire, une synthèse rapide et brillante destinée à mettre en son vrai jour l'œuvre antidonatiste du grand docteur d'Hippone. Ce plan n'est pas sans amener quelquefois des redites, dont l'auteur ne semble pas autrement se préoccuper. Le lecteur n'aurait le droit de s'en plaindre qu'au cas où ces répétitions inévitables ne mettraient pas en évidence un aspect nouveau du problème à résoudre. Disons tout de suite que le cas se présente rarement.

Telle est l'œuvre dans son ensemble. Pour en faire apprécier toute la richesse, il faudrait maintenant entrer dans le détail. Le tome IV (3) avait raconté l'histoire extérieure du donatisme, les origines, les premiers débats, puis les interventions successives et contradictoires de l'autorité impériale. Il n'y a pas à y revenir. Malgré son titre, le t. V fait beaucoup moins de place à saint Optat de Milève qu'aux écrivains donatistes qui furent ses contemporains ou qui le précédèrent. Le t. VI continue cette revue des principaux personnages de l'Église schismatique, en sorte que ces deux volumes constituent, si l'on met à part la notice assez longue consacrée à saint Optat, comme une galerie où se trouvent rassemblées toutes les illustrations, imposantes

(1) MANSI, *Concil.*, t. III, col. 699-844.

(2) MANSI, *Concil.*, t. IV, col. 7-276.

(3) *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. T. IV, 1912, *Le Donatisme*.

ou médiocres, du parti de Donat. C'est tout naturellement le grand homme de la secte qui ouvre la file. On aura la curiosité de lire la notice qui lui est consacrée. Rompant avec les enseignements classiques, M. Monceaux n'hésite pas à faire un seul personnage des deux évêques nommés Donat que l'on distinguait jusqu'à présent. Depuis le début du v^e siècle on croyait connaître un Donat des Cases Noires, lequel avait joué un rôle considérable dans les premières origines du schisme, avait été le grand électeur de Majorin, et disparaissait ensuite on ne savait trop dans quelle direction; on voyait ensuite figurer à Carthage, comme successeur de Majorin, Donat le Grand, venu l'on ne sait d'où, qui faisait figure d'organisateur de l'Église donatiste et de saint du parti, et ne disparaissait de la scène qu'en 347 lors du premier édit d'union. Mais il est curieux qu'Optat de Milève n'ait jamais connu qu'un seul Donat dont la longue carrière se déroulait de la mort de Mensurius en 311 à l'édit d'union de 347; il est non moins inquietant qu'au début de ses polémiques Augustin, lui non plus, n'ait cru qu'à un seul Donat. C'est après 405 seulement qu'il entend les donatistes parler de deux personnages du même nom. Ce dédoublement, et M. Monceaux le fait remarquer avec beaucoup de force, Augustin ne l'a jamais admis que sous réserve et pour éviter d'entamer avec ses adversaires une inutile controverse. C'est donc assez improprement que les auteurs modernes s'appuient sur le témoignage d'Augustin pour maintenir un dédoublement qu'Optat n'avait pas connu. On a critiqué l'évêque de Milève; certains l'ont accusé d'erreur, d'autres sont allés jusqu'à parler de mensonge. N'aurait-il pas fallu, au préalable, se demander si toutes les vraisemblances n'étaient pas pour l'identité des deux personnages qu'on a voulu distinguer par la suite? Il est bien extraordinaire, à coup sûr, que la mort de Majorin fasse du même coup apparaître Donat le Grand, et disparaître, comme par enchantement, Donat des Cases Noires. Les donatistes, dira-t-on, les ont pourtant distingués. Oui; mais à quelle date? vers la fin du iv^e siècle, à une époque où il pouvait y avoir pour eux grand intérêt à distinguer un Donat, obscur comparse mêlé aux tractations louches qui marquèrent les origines du schisme, et le Grand Donat, l'évêque sans reproche et sans peur, tout désigné par ses perfections pour être le protagoniste, plus que cela le héros éponyme de « l'Église des saints ».

Et voici, à la suite de Donat, les autres grands hommes du parti Vitellius Afer, un laïque qui fait figure d'apologiste chrétien dans son *Adversus gentes*, et de polémiste donatiste dans l'*Adversus traditores*; voici Macrobius, un des évêques de la communauté schismatique que le parti avait installée à Rome, l'auteur de la *Passio Maximiani et*

Isaac (1), mais à qui il ne faut pas songer à attribuer, comme M. Harnack avait tenté de le faire le *De singularitate clericorum*, conservé parmi les œuvres de saint Cyprien. Voici Claudianus, encore un évêque de la communauté romaine, et qui causera bien de la tablature au pape Damase vers 375. Voici Tyconius, la plus originale à coup sûr de toutes les illustrations de la secte ; laïque et indépendant, il a voulu tirer au clair les raisons pour lesquelles sa confession a rompu avec la grande Église. S'appliquant à discuter les arguments qui s'entrechoquent depuis un demi-siècle, il n'a pas eu de peine à discerner les paralogismes à l'aide desquels ses coreligionnaires cherchent à masquer leur défaite. Il l'a vu et il l'a dit. Ses deux traités *De bello intestino* et *De expositione diversarum causarum* ont fait scandale dans l'Église de Donat, ont fait naître parmi les catholiques l'espoir de rallier à eux un théologien aussi considérable. Et pourtant, excommunié par les siens, Tyconius ne s'est point rallié à la *Catholica* ; arrêté à mi-chemin dans son évolution, il reste entre les deux confessions rivales et se réfugie dans l'étude solitaire de l'exégèse, dont il essaiera de formuler les principes. En face de lui voici Parménien, l'évêque de Carthage, qui a mis Tyconius hors de sa communion. C'est dans le dernier tiers du iv^e siècle le grand homme de parti, un second Donat, le restaurateur de l'Église donatiste après que l'édit de Julien en 362 a permis aux dissidents de se réorganiser. Grand administrateur, cet évêque est aussi un bon écrivain. Si nous ne pouvons plus lire en entier son grand traité de polémique *Adversus Ecclesiam traditorum*, ni la réfutation qu'il entreprit dans son *Epistula ad Tyconium* des vues dangereuses de son paroissien, nous pouvons nous en faire une idée assez exacte en parcourant les écrits composés par les catholiques pour les rétorquer. Le premier traité a donné à Optat de Milève l'occasion d'écrire son livre si précieux pour nous ; c'est contre l'*Epistula ad Tyconium* qu'Augustin a dirigé les trois livres du *Contra epistulam Parmeniani*.

Mais après la mort de Parménien, ce n'est plus à Carthage qu'il faut chercher le centre de l'activité donatiste. Pour de longues années la communauté schismatique de cette ville va être paralysée par des querelles intestines qui arrivent bientôt aux dernières limites de la violence. Pendant près de quinze ans, sous les yeux des catholiques, amusés et narquois, deux partis se disputent dans la capitale la direction de l'Église de Donat. D'un côté Primianus dont l'arrogance a bientôt lassé ses propres fidèles, de l'autre Maximianus le diacre du primat, élevé finalement par les mécontents à la dignité épiscopale. Entre les deux fractions une guerre d'anathèmes tout d'abord, puis

(1) P. L., t. VIII, col. 767 sq.

l'appel au bras séculier, les partisans de Firmianus marchant avec la police à l'assaut des basiliques maximianistes, enfin l'intervention d'Optat de Timgad, l'évêque-brigand, honni de tous, mais redouté de tous. Optat combat pour Primianus, sans doute, mais il lui impose en même temps la reconnaissance de tous les actes des maximianistes, en d'autres termes l'abandon complet, bien qu'implicite, des principes donatistes. Tout cela il faut le connaître, et dans le détail, si l'on veut saisir les nombreuses allusions qu'y fait Augustin au cours de ses controverses. Et, pendant ce temps, c'est à Constantine (Cirta) que s'est transporté le centre d'influence du donatisme. Un homme s'y rencontre de grande autorité morale, de suffisante tenue littéraire. Pétilien, un avocat, catholique par ses origines, baptisé de force et ordonné de même par les donatistes, mais qui embrasse avec une fougue passionnée la cause de la communauté dont on l'a fait évêque. Il est en 392, quand Augustin commence sa campagne contre le schisme, le grand homme de l'Église donatiste. Entre les deux évêques ce sera, pendant plusieurs années, une guerre de plume, dans laquelle Augustin recevra parfois des coups qui lui parurent bien douloureux ; et puis un jour, vers juin 411, les deux adversaires se trouveront face à face à la grande Conférence contradictoire. Pétilien y joue un rôle de premier plan ; mais toutes ses subtilités d'avocat retors et de manœuvrier parlementaire ne sauront empêcher l'échec définitif du donatisme. Voici encore par contraste, à côté du brillant évêque de Constantine, l'humble grammairien Cresconius, un laïque sans formation théologique générale, qui croit pourtant de son devoir de venir à la rescousse et qui adresse à Augustin une épître où il justifiait la position de son évêque. Littérature assez médiocre, et qui serait sans grand intérêt si elle n'avait donné au docteur d'Hippone l'occasion d'écrire un des plus volumineux et des mieux documentés de ses livres contre le donatisme.

La conférence de 411 est un moment capital dans l'histoire du parti de Donat. A bien des reprises M. Monceaux lui a consacré des développements du plus vif intérêt. Il y a lieu pourtant de regretter que le plan même de l'ouvrage n'ait pas permis à l'auteur d'en donner une description d'ensemble qui eût été, sans conteste, la partie la plus attachante de son œuvre. « Bien peu de personnes, écrivait jadis Mgr Duchesne, ont lu en entier le procès-verbal de la conférence de 411. Ceux qui s'y risqueront penseront sans doute comme moi que le président Marcellinus fit preuve de la plus héroïque patience. Ce fonctionnaire est au martyrologe, il l'a bien mérité (1) ». M. Monceaux a

(1) L. DUCHESNE, *Le dossier du donatisme*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. X, p. 605, n. 1.

participé quelque peu à cette héroïque patience, puisqu'il s'est astreint à relever dans le détail tous les procès-verbaux de ces trois mémorables séances ; il sait combien de fois Pétilien y a pris la parole, quels autres évêques donatistes et catholiques s'y sont fait remarquer, il a noté toutes les interruptions, signalé toutes les attitudes, enregistré tous les incidents de séance, et ils furent innombrables. Et de tout cela il a su tirer une demi-douzaine de scènes exquises, d'un naturel parfait, dont la lecture dispensera de parcourir l'informe et volumineux dossier. Il a été vraiment le chroniqueur parlementaire qui sait tirer de l'*Analytique* la physionomie d'une séance. Les hommes ne changent guère, et les scènes qui se déroulèrent en juin 411 aux Thermes de Gargilius, rappellent, à s'y méprendre, telle séance du Palais-Bourbon.

On sait que la conférence devait mettre aux prises, devant un magistrat romain, spécialement commissionné par l'empereur, les représentants des deux Églises, donatiste et catholique. Chacune des deux parties soutiendrait par toutes preuves de droit, la légitimité de son Église ; le magistrat, agissant comme arbitre, aurait à déclarer qui des deux avait raison. Pour faciliter les arrangements ultérieurs, les évêques catholiques s'étaient déclarés prêts, au cas où la sentence de l'arbitre tournerait contre eux, à démissionner en masse et à se ranger dociles sous la houlette des évêques donatistes. Que si, au contraire, l'arbitre tranchait le différend en faveur des catholiques, ceux-ci étaient prêts à admettre les clercs donatistes dans leurs rangs, en leur conservant leurs dignités et leurs fonctions, en sorte que dans nombre de villes il y aurait eu deux évêques gouvernant *in solidum* la nouvelle communauté chrétienne résultant de la fusion des dissidents avec les catholiques. Nous n'avons pas à juger ces combinaisons d'après nos idées actuelles sur l'organisation des pouvoirs dans l'Église ; mais il était bon de les rappeler, pour faire apprécier la modération dont fit preuve, en ces conjonctures, l'épiscopat catholique. On a dit que, dans l'espèce, les évêques catholiques jouaient sur le velours, que leurs concessions étaient toutes de façade, qu'en fait ils étaient convaincus à l'avance que Marcellinus, lequel était catholique, jugerait en leur faveur. A coup sûr, répond M. Monceaux, les évêques catholiques étaient persuadés de leur bon droit, et avaient pleine confiance en la justice de leur cause. Il restait cependant dans la décision du représentant impérial une part considérable d'aléa. Nous prêtons trop vite au comte Marcellin les idées et les raisonnements qu'aurait aujourd'hui un juge ecclésiastique ayant à trancher le différend d'après les principes d'un droit public définitivement évolué. Pour Marcellin les choses ne se présentaient pas avec cette belle simplicité. Il était catholique,

soit, mais il n'était pas africain, il n'avait pas cette mentalité spéciale que créait chez les africains la longue habitude de considérer les donatistes comme des sectaires dangereux, presque comme des hérétiques ; et puis il devait juger ce différend entre communautés chrétiennes « en tenant compte de toutes les circonstances de fait », s'il est permis d'employer ici un texte célèbre. La sentence qu'il porta, et qui donnait raison aux représentants des catholiques, lui fut dictée non par les scrupules de sa conscience, mais par une impartiale appréciation des témoignages produits de part et d'autre. On sait qu'elle fut entièrement en faveur des catholiques et qu'elle devint le point de départ de l'édit d'union rendu par Honorius en janvier 412.

Ce n'était pas la première intervention décisive de l'autorité impériale dans la querelle donatiste. De semblables édits avaient été rendus en 347 par l'empereur Constant, et plus récemment en 405. Il n'est pas inutile de réaliser ce que signifiaient ces décisions du souverain. Elles faisaient, ou prétendaient faire, l'union entre donatistes et catholiques. En d'autres termes, dans une ville où existaient jusqu'alors les deux communautés, l'une catholique, l'autre dissidente, jouissant toutes deux d'une existence légale, il n'y aurait plus désormais qu'une seule communauté chrétienne. Les biens de la communauté schismatique, basiliques, biens-fonds, immeubles divers, dotés ou non d'affectation culturelle, passaient de droit à l'Église catholique ; et pareillement, au nom de la loi aussi, les ouailles donatistes passaient sous la houlette des pasteurs catholiques, ce qui impliquait pour elles le droit d'être reçues, sans autres conditions, dans l'unité ecclésiastique. Puisqu'il ne s'agissait pas d'hérétiques, il n'y avait pas lieu, en droit, de les réconcilier avec l'Église. Les clercs donatistes qui se ralliaient à l'unique communauté y conservaient leurs fonctions. Seuls les récalcitrants pouvaient tomber sous les coups de la loi. L'édit d'union de 347, appliqué avec brutalité, avait donné des résultats importants et seul l'édit de tolérance de Julien, en 362, avait donné au donatisme un regain de vie. Celui de 405 n'avait jamais été sérieusement mis à exécution ; appliqué avec une impitoyable méthode, celui de 412 devait aboutir à extirper presque complètement le schisme. Du moins, jusqu'à l'invasion vandale, il ne subsistera plus que des conventicules, administrés par des évêques, qui se trouvent plus ou moins cachés. Il s'en faut d'ailleurs que les autorités impériales aient traqué partout avec la même ardeur ces pasteurs dissimulés. Emérite de Césarée (Cherchel), qui fut à la Conférence de 411 le brillant second de Pétilien, pourra continuer longtemps sa propagande sans être sérieusement inquiété. C'est lui qu'un jour, au cours d'une lointaine tournée, Augustin rencontrera à Césarée, et à qui il proposera fort amicalement

une conférence publique, laquelle tournera d'ailleurs à la parfaite confusion du prélat donatiste. D'autres évêques en rupture de ban inquiétaient davantage les représentants du pouvoir. Tel ce Gaudentius de Timgad qui fournira à saint Augustin l'occasion de son dernier traité contre les donatistes. Exilé pendant les années qui suivirent l'édit de 412, Gaudentius vers 420 avait reparu dans son ancien diocèse et rouvert la basilique donatiste. Quand il apprit l'arrivée des troupes chargées de le mettre à la raison, il s'enferma avec une poignée de fanatiques dans son église, déclarant qu'il s'y brûlerait avec ses fidèles plutôt que de remettre l'édifice aux mains de l'autorité.

Tels sont quelques-uns des personnages de premier plan qui défilent sous nos yeux dans les deux volumes consacrés à étudier la littérature donatiste. Mais que d'autres, à côté d'eux, à qui M. Monceaux a consacré quelques lignes ! Citons au moins la longue série des correspondants donatistes d'Augustin, classés par région, ceux d'Hippone et de sa banlieue d'abord, puis ceux du reste de la Numidie, et de la lointaine Maurétanie. Et signalons enfin le chapitre consacré aux anonymes, spécialement à diverses chroniques du ^ve siècle (1) dont M. Monceaux démontre qu'elles sont des recensions africaines et donatistes du *Liber genealogus* édité par Mommsen dans le t. I des *Chronica minora*.

Les donatistes ont beaucoup écrit, et si leurs *reliquiae* forment présentement un bien mince volume, nous connaissons pourtant assez leurs productions pour les apprécier avec impartialité au point de vue du fond et de la forme (2). Dans l'ensemble, la forme est médiocre. Qu'il s'agisse de lettres pastorales, de discours conciliaires, de traités plus massifs, les productions donatistes se font remarquer par l'uniformité du style plus encore que par l'absence de composition. Littérature monotone et presque monochrome, dit avec justesse M. Monceaux ; invective passionnée, diatribe violente, c'est à peu près tout ce que l'on y rencontrera ; rien, en d'autres termes, que puisse utiliser la rhétorique chrétienne. Monotone dans la forme, la littérature donatiste l'est peut-être davantage encore dans les thèmes qu'elle exploite. Son historien a mis un zèle louable à noter au passage les idées nouvelles que lui fournissait le dépouillement du dossier ; tout cela constitue un bien mince bagage. Pendant plus d'un siècle, trois thèmes, toujours

(1) Voir t. VI, p. 249-258.

(2) Dans l'appendice du t. V, M. Monceaux a restitué à l'aide de citations augustiniennes un certain nombre de traités donatistes perdus : 1. *Petilianî epistula ad presbyteros et diaconos* ; 2. *Gaudentii ad Dulcitium epistulae duae* ; 3. *Fulgentii donatistae libellus de baptismo*.

semblables et semblablement présentés, ont alimenté le fond de l'écriture donatiste : le schisme, le baptême, la persécution. Inlassablement on y a démontré la nécessité où se sont vus les premiers donatistes de faire schisme, l'obligation pour les saints de se séparer des pécheurs, le devoir donc pour le parti de Majorin et de Donat de se ségréger des traditeurs et de tous ceux qui, en Afrique ou par delà les mers, ont pu se commettre avec eux. Qu'importe si le troupeau des saints se réduit de plus en plus, s'il arrive à se confiner en quelques cantons de l'Afrique, tout en prétendant garder le nom de catholique ? Catholique, la chrétienté donatiste le sera par l'universalité des vertus qu'elle pratique et parce qu'elle renferme en elle-même l'universalité des saints, des purs, des vrais croyants. On voit qu'il est difficile de mieux jongler avec les mots. Dans cette Eglise des saints on ne peut entrer que par le baptême donatiste. En dehors d'elle tout sacrement, si régulièrement qu'il soit administré, est de nulle valeur. Reprenant, avec une insistance qui finit par faire impression, le vieux raisonnement de saint Cyprien, la théologie donatiste répètera, sans craindre la fatigue, que nul ne peut donner ce qu'il ne possède pas ; que donc un prêtre, un évêque souillé par l'hérésie ou le contact avec les pécheurs ne peut donner aux âmes qui viennent le solliciter la grâce que lui-même ne possède plus, que tout baptême, que toute ordination conférée en dehors de l'Eglise donatiste est nul et de nul effet, qu'il y a lieu dès lors de rebaptiser, de réordonner les laïques et les clercs, qui, de gré ou de force, quittent l'Eglise catholique pour passer au parti de Donat. Tel est le deuxième thème que ressassent indéfiniment les théologiens du parti. Mais il en est un troisième sur lequel les polémistes trouvent moyen d'improviser d'innombrables variations, et sur des modes de plus en plus élevés. Persécuté, il est incontestable que le donatisme le fut à différentes reprises, et saint Augustin reconnaîtra lui-même que les *operarii unionis* de 347 eurent parfois la main lourde. Mais quand ils se plaignent à grands cris d'être les innocentes victimes de l'Eglise d'État, les donatistes oublient trop facilement que les premières violences n'ont pas commencé du côté des catholiques, que l'autorité impériale ne s'est mise en mouvement, dans le principe, que pour rétablir dans la rue l'ordre que les sectaires y avaient troublé ; ils oublient qu'aux époques et dans les contrées où ils furent parfois les maîtres, le parti n'a pas hésité à pratiquer à l'endroit des catholiques la même politique de violence et de persécution ; ils oublient que bien souvent les matraques des circoncellions ont été leurs meilleurs agents de conversion ; ils oublient enfin que le jour où le schisme se déclare dans le schisme, le jour où primianistes et maximianistes entrent en conflit, le parti vainqueur n'hésite pas

à appeler contre les vaincus toutes les rigueurs du bras séculier.

En définitive M. Monceaux n'est pas tendre pour le donatisme ; les écrivains qui de nos jours ont essayé de rendre la secte sympathique, parce qu'elle fut persécutée, ont jugé, pense-t-il, avec la mentalité de notre temps une crise dont il faut étudier les péripéties avec une stricte impartialité, et en tenant compte de toute les données du problème. La schisme donatiste a été pour l'Afrique un immense malheur, il a été cause de désordre, de faiblesse, de décadence ; il a entravé et peut-être empêché pour jamais l'expansion du christianisme parmi les indigènes ; la littérature qu'il a produite, si l'on excepte l'œuvre de Tyconius, n'est qu'une littérature de sectaires, qui ne mirent, au service d'une mauvaise cause, qu'une excessive opiniâtreté.

En face du parti de Donat voici maintenant l'Église catholique ou plutôt ses écrivains, puisque nous restons volontairement dans le domaine de l'histoire littéraire. Il serait incroyable qu'aux attaques des protagonistes de la secte, les catholiques n'aient pas répondu de bonne heure par la parole ou par la plume. Il est curieux pourtant que de toute cette littérature anti-donatiste il ne se soit conservé que quelques traces extrêmement fugitives, en dehors des ouvrages d'Optat de Milève et d'Augustin d'Hippone. Deux noms pour tout un siècle ! Il est vrai que les deux sont très grands. Oui, même celui d'Optat, a qui est consacré une notice fort sympathique. Il n'y a plus à instruire, aujourd'hui, le procès de l'évêque de Milève. Les préventions jadis soulevées contre sa compétence ou même sa bonne foi par un certain nombre de critiques, ont dû céder devant une étude objective de son œuvre. Il restait à dire, et M. Monceaux s'est acquitté de ce devoir avec beaucoup de bienveillance, les grandes qualités d'historien loyal, de polémiste courtois, d'écrivain élégant dont fait preuve saint Optat. Inférieur en beaucoup de points à saint Augustin, il n'en mérite pas moins une place fort honorable parmi les écrivains catholiques.

Et d'ailleurs c'est chez lui qu'Augustin trouvera presque toutes les armes dont son génie combatif fera contre le donatisme un si redoutable usage. Pendant vingt cinq ans l'évêque d'Hippone retournera sous toutes leurs faces deux grandes catégories d'arguments destinés à combattre le schisme. Qu'il les emprunte à l'histoire, qu'il les cherche dans la dialectique, c'est toujours, en définitive, l'argumentation d'Optat qu'il répète. Au début c'est l'évêque de Milève qui fait tous les frais de la controverse ; quand, plus tard, ayant constaté certaines lacunes de la documentation de son garant, certaines fissures de sa dialectique, Augustin se remettra, pour son compte, à l'étude du problème, il ne fera que prolonger les lignes déjà tracées par Optat.

Au début, il fallait d'abord agir vite. Jusqu'au moment où, ordonné

prêtre par surprise, il est contraint de s'établir à Hippone pour secourir le vieil évêque Valère Augustin ne faisait que soupçonner le péril donatiste. Le manichéisme qu'il connaissait mieux lui avait semblé d'abord un ennemi plus redoutable de l'Église catholique. L'arrivée à Hippone, où les donatistes sont nombreux, puissants, actifs, entrepreneurs lui révèle soudain un danger qu'il ne connaissait pas. Plus que jamais, en ces années 392-395 la propagande schismatique se faisait à la fois insidieuse et brutale. Non seulement le nouveau prêtre répond à toutes les attaques, bien décidé à ne laisser passer aucune des occasions où il a barre sur ses adversaires, mais encore il passe à l'offensive, essayant surtout d'entrer en relations directes, en discussions réglées, avec les protagonistes de la secte. Évêque depuis 396, il continue la même tactique, mais en regardant cette fois au-delà des limites de son vaste diocèse. A partir de 400, c'est l'attaque générale et à fond menée contre le schisme ; c'est l'époque où se multiplient les grands traités : *Contra epistulam Parmeniani libri tres* ; *De baptismo contra Donatistas libri septem* ; *Contra litteras Parmeniani libri tres* ; c'est le moment aussi où se précise dans l'esprit d'Augustin l'idée, mise en avant dans le concile de Carthage en 403, d'une grande conférence publique où les représentants des deux confessions rivales exposeront contradictoirement les titres de leurs Églises. Cette campagne, très vivement menée par Augustin et ses alliés, aboutit d'ailleurs à un résultat assez différent que celui que recherchait l'évêque d'Hippone. Allant beaucoup plus loin que ne le demandait la majorité des prélats catholiques, Honorius lance en 405 un premier édit d'union.

Mollement exécuté, avec des alternatives de violence et de laisser-aller, l'édit produit juste le résultat inverse de celui que l'on cherchait. La propagande donatiste, appuyée par les matraques des circoncellions, reprend avec une nouvelle violence ; une véritable fureur de rebaptisation s'empare de toutes les autorités schismatiques. Mais Augustin veille ; d'une part il répond dans le *Contra Cresconium* aux campagnes littéraires qu'on essaie de mener contre sa personne, contre son œuvre, contre l'Église, il aligne une nouvelle fois dans le *Liber de unico baptismo* les arguments qui militent contre les sacrilèges pratiques des dissidents, et d'autre part il multiplie auprès du pouvoir civil les démarches pour faire sortir à l'édit de 405 tous ses effets légaux. Afin que nul n'en ignore, il expose ses idées à ce sujet dans la longue lettre 93 adressée au rogatiste Vincent. Mais il ne suffit pas de discuter, il est mieux de convaincre : des missions organisées par Augustin convertissent un bon nombre de schismatiques et rendent effective l'union proclamée par la loi. Augustin ne doute pas que la grande conférence contradictoire dont il rêve depuis si longtemps ne

soit un moyen puissant d'agir sur l'opinion publique, d'éclairer les esprits et de gagner les cœurs. Il commence par en lancer l'idée, il en presse la réalisation, il en prépare tout le détail; d'accord avec Aurèle, le primat de Carthage, il étudie minutieusement la procédure qu'il conviendra d'y suivre. Quand la conférence se réunit, en juin 411, Augustin en est vraiment l'âme; il en est aussi le vainqueur. Au lendemain de ces journées qui ont marqué la déroute du schisme, il n'est plus besoin que de faire prendre par l'autorité séculière les conclusions nécessaires.

Une fois rendu l'édit d'union, Augustin n'aura plus qu'à en surveiller l'exécution méthodique. Préparées par la campagne d'opinion si vivement menée dans les années précédentes, les mesures gouvernementales obtiennent d'ailleurs un bien autre résultat que l'édit de 405. Au fait, dès ce moment l'attention d'Augustin est attirée dans une autre direction; les doctrines de Pélage et de Célestius, récemment importées en terre africaine, lui causent autrement de souci que les dernières menées des donatistes en déroute. Il faut quelque occasion spéciale pour qu'il reprenne la plume contre les anciens adversaires. Il lui suffit, semble-t-il, de faire connaître en tout lieu les actes de la fameuse conférence où juridiquement fut établie l'illégitimité du schisme, c'est le *Breviculus collationis*. Un jour à Césarée il aura l'occasion de discuter encore avec le vieil Éméritus, et se donnera l'innocente satisfaction de publier le procès-verbal de cette conférence, vite réduite à un monologue : *Gesta cum Emerito donatistarum episcopo*; une autre fois il se passera le luxe de réfuter copieusement les rodomontades de l'évêque Gaudentius, enfermé pendant des mois dans sa basilique et menaçant de s'y brûler. Mais visiblement la veine anti-donatiste est tarie; d'autres problèmes bien autrement délicats sollicitaient pour lors la pensée d'Augustin.

Au cours de cette campagne de vingt-cinq années quelles idées l'évêque d'Hippone a-t-il mises en valeur, telle est la question qui doit préoccuper avant tout l'historien-philosophe. Inévitablement les ripostes d'Augustin sont commandées par les attaques de ses adversaires. De même donc que la polémique donatiste a roulé autour des trois thèmes, schisme, valeur des sacrements, persécution, de même les réponses de l'écrivain catholique rouleront nécessairement sur ces trois objets principaux. Mais si l'acrimonieuse littérature des dissidents a eu vite fait le tour de ces trois questions et n'a pas tardé à tomber dans le rabâchage, tout au contraire le génie d'Augustin n'a cessé de vivifier une polémique qui semblait épuisée dès la première rencontre. Virtuose de la dialectique, l'ancien rhéteur s'est plu, non sans malice parfois, à étourdir l'adversaire par les multiples jeux de son argumen-

tation. Il faut toute la connaissance de l'œuvre augustinienne que possède M. Monceaux pour faire constater au lecteur les étonnants tours de force que parvient à réaliser le brillant professeur de Milan et de Rome. Nulle part ceci n'éclate mieux que dans le *Contra Cresconium*. Dans les trois premiers livres, Augustin a copieusement exposé les multiples aspects de chacune des trois questions soulevées par le donatiste. La polémique semble terminée, mais le lutteur n'est point las; et le voici reparti en un quatrième livre où les récents débats entre primianistes et maximianistes, ces frères ennemis, lui fournissent en faveur de chacune des thèses qu'il défend, des arguments tout nouveaux et bien inattendus.

Mais il s'agit ici de la forme; et c'est le fond de la pensée d'Augustin qui doit avant tout nous préoccuper. Dans un excellent chapitre, M. Monceaux étudie les thèmes qu'a développés l'évêque controversiste, la position qu'il prend à l'endroit du schisme et de son illégitimité, des sacrements et de leur valeur indépendante des mérites et des qualités morales de qui les confère, de la persécution enfin et de l'appel au bras séculier. Je n'insisterai pas sur les deux premiers points; on aimera à constater que les conclusions auxquelles arrive l'écrivain indépendant qu'est M. Monceaux sont très sensiblement les mêmes que celles enregistrées par Mgr Batiffol. L'historien de l'Afrique chrétienne s'est appesanti davantage sur la troisième question à laquelle dut s'atteler la sagacité d'Augustin. L'appel au bras séculier dans la répression des erreurs religieuses est évidemment l'une des théories qui risque d'aliéner à Augustin la sympathie des esprits modernes. Le principe même de l'intervention de l'État dans les luttes confessionnelles a été si lourd de conséquences, qu'il n'est pas sans intérêt de se demander jusqu'à quel point le docteur d'Hippone peut être invoqué par ceux qui ont développé, jusque dans ses conséquences extrêmes, la doctrine de l'appel à la force dans les questions religieuses. Qu'en dernière analyse Augustin ait considéré l'intervention de la puissance laïque comme le moyen le plus opportun d'en finir avec de vieilles querelles religieuses, c'est ce qu'il est impossible de contester. Qu'il ait admis comme tous ses contemporains, le droit de l'État à pénétrer, sinon dans le domaine de la conscience, du moins dans celui des manifestations extérieures des convictions privées, c'est ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner. Qu'il ait finalement, et l'on pourrait dire en une minute d'impatience, donné au *Compelle intrare* la signification que l'on sait, c'est ce qu'on doit avouer. M. Monceaux appelle quelque part la lettre 185 au comte Boniface, chargé d'exécuter l'édit d'union, un manuel de persécution pour militaires; la lettre est incontestablement d'Augustin, et c'est là théorie même des dra-

gonnades. Mais il faudrait se garder de croire que dans la pensée du docteur d'Hippone l'appel au bras séculier fit partie d'un système de doctrines absolument cohérent.

Ses idées sur ce point ont d'ailleurs beaucoup varié. Elles ont varié sur la question de méthode. Fallait-il, oui ou non, obtenir du gouvernement qu'il appliquât aux donatistes la législation contre les hérétiques? Si l'on répondait par l'affirmative, si l'on pressait l'assimilation des schismatiques, dont la doctrine était d'ailleurs orthodoxe, avec les hérétiques qualifiés, on s'opposait par là-même à la politique des édits d'union. Car l'édit d'union suppose l'orthodoxie parfaite des dissidents que l'on prétend faire passer, sans plus, sous la houlette des pasteurs légitimes. Sans doute; mais l'assimilation des donatistes aux hérétiques permettait de tenir suspendues au-dessus de la tête des prélats schismatiques d'énormes pénalités pécuniaires, qu'on pouvait croire de nature à arrêter leur propagande. Sur ce point déjà Augustin n'est pas arrivé à se faire une conviction définitive. Et quant à la question même de l'opportunité du recours au bras séculier, il est passé, lui-même en convient, par des opinions successives. Partisan au début des méthodes de libre discussion, il n'a attendu que de la liberté le succès de sa propagande; il n'a déferé aux juridictions séculières que les causes où réellement il s'agissait de délits de droit commun. Plus tard il a sollicité l'intervention de la puissance publique soit pour faciliter les discussions et les conférences sur lesquelles il fondait de si grands espoirs, soit pour réprimer des violences qui par instant ont dépassé toutes limites. Puis son esprit s'est accoutumé à l'idée que l'assimilation des donatistes aux hérétiques pourrait avoir sur le développement de la polémique une très heureuse influence; à coup sûr il l'a sollicitée. Mais il ne semble pas avoir requis de la même manière les édits d'union. A priori ce passage forcé des dissidents dans l'Eglise catholique, les confiscations auxquelles donnaient lieu ces mesures, ne satisfaisaient pas pleinement son esprit de justice. Du jour pourtant où les édits d'union furent rendus, il fut nettement d'avis qu'ils ne devaient pas rester lettre morte. Les heureux résultats que procura l'application méthodique de l'édit de 412, l'amènèrent à réfléchir sur la valeur des convictions libérales qu'il avait jadis affichées. Il remarqua que, tout au moins dans les circonstances présentes de temps et de lieu, la coercition avait eu des résultats plus tangibles que la libre discussion; il l'a dit, mais sans dogmatiser, avec une pointe de regret, et sans prétendre ériger en principe ce qui ne devait être à ses yeux qu'un expédient temporaire, on pourrait presque dire un pis-aller. Par où l'on voit, fait observer M. Monceaux, combien on se tromperait en cher-

chant dans Augustin une doctrine de la répression violente, à plus forte raison de la répression sanglante de l'hérésie.

Augustin n'est pas seul à figurer dans ce dernier volume. Sous ce titre : *Les alliés d'Augustin*, M. Monceaux a rassemblé une longue et agréable théorie de tous ceux qui dans la campagne anti-donatiste secondèrent les initiatives de l'évêque d'Hippone. Ils sont signalés en une suite d'excellents portraits, où le caractère de chacun est noté d'un trait fort juste. Ce sont des évêques : Aurèle, le primat de Carthage qui malgré la présence du brillant théologien d'Hippone fait grande figure dans les assemblées de l'Église d'Afrique ; Évodius d'Uzala, si curieux et si sympathique ; Aurèle, évêque de Macomades, le *nomenclator* de la conférence de 411 ; Sévère de Milève, un ami de cœur d'Augustin ; Alype de Thagaste, le type parfait de l'homme heureux et de l'homme aimable ; Possidius de Calame, l'aide de camp d'Augustin et plus tard son biographe. Ce sont aussi des laïques, grands propriétaires de Numidie, comme ce Céler converti du donatisme, et qui veut faire participer tout son monde à ses nouvelles convictions, fonctionnaires impériaux, à commencer par Olympius, le *magister officiorum*, à finir par Marcellin et Boniface, réservés l'un et l'autre à de si tragiques destinées. Aucun des noms propres qui figurent dans l'œuvre d'Augustin n'est passé sous silence. On voit dès lors quel est le prix de cette vivante nomenclature, et comment ces volumes constituent réellement une *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne* (1).

*
* * *

Pour s'étendre à un objet moins considérable, l'étude volumineuse que vient de consacrer à *saint Jérôme* (2) M. F. Cavallera, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, rentre sensiblement dans le même genre ; c'est vraiment une histoire littéraire du solitaire de Bethléem, je veux dire une illustration de son œuvre par l'étude des diverses péripéties de son existence. Cette étude d'ensemble, préparée par un

(1) Il serait bien à souhaiter qu'une table alphabétique très complète permit un jour au lecteur de retrouver sans trop de peine tous les noms propres qui figurent dans cette œuvre considérable.

(2) F. CAVALLERA, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, première partie, deux volumes de xi-344 et de 229 p., Louvain et Paris, 1922. Cet ouvrage est le premier paru d'une collection intitulée *Spicilegium sacrum Lovaniense* dirigée par un comité où figurent des professeurs de l'Université de Louvain et des maîtres des deux maisons d'études, dominicains et jésuites, de la même ville.

certain nombre de travaux préliminaires parus dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique* (1) de Toulouse, vient à point nommé pour recueillir les résultats qu'ont apportés les nombreuses contributions hiéronymiennes parues depuis une vingtaine d'années. Entre 1901 et 1908, un protestant, M. Grützacher avait publié dans la collection intitulée *Studien zur Geschichte der Theologie und der alten Kirchengeschichte* trois volumes, assez compacts, où il étudiait la vie et l'œuvre de Jérôme réparties entre trois périodes : jusqu'en 385, de 385 à 400, de 400 à 420 (2). La célébration du quinzième centenaire de la mort de saint Jérôme en 1920 nous a valu, outre l'encyclique *Spiritus Paraclitus* du pape Benoît XV, la publication de *Miscellanea Geronimiana*, où figurent les noms d'écrivains catholiques de toute langue. Par ailleurs les travaux entrepris par les bénédictins de Saint-Calliste, en vue d'une édition nouvelle de la Vulgate hiéronymienne, devaient aboutir à un certain nombre de découvertes de détail qui nous permettent une appréciation plus exacte de l'œuvre du grand exégète. Les textes inédits publiés en ces vingt dernières années par différents chercheurs, Dom Amelli, Dom Morin, Dom de Bruyne, le P. Feder, nous ont fait avancer de quelques pas dans la connaissance de la littérature hiéronymienne. Surtout l'excellente édition des lettres de saint Jérôme parue en ces derniers temps par les soins de M. Hilberg (3) permet à l'historien de tabler sur un texte à peu près certain de la correspondance. Il faut regretter sans doute que le reste de l'œuvre de Jérôme ne soit encore accessible que dans les éditions fort défectueuses de Martianay et de Vallarsi (4); il y a tant à prendre dans les préfaces mises par Jérôme à ses traductions ou à ses commentaires de l'Écriture, tant d'allusions à des événements de sa vie dans les œuvres qui sembleraient au premier abord les plus impersonnelles!

Quoi qu'il en soit, M. Cavallera disposait pour son travail d'une masse imposante de documents; leur nombre même pouvait faire obstacle à une présentation artistique du personnage dont on entreprenait de faire revivre les traits. Cette difficulté, l'auteur l'a très

(1) *Bulletin*, F. CAVALLERA, *Hieronymiana*, 1^{re} série, 1918, p. 316-321; 2^e série, 1921, p. 140-151; 3^e série, 1922, p. 60-74, et p. 116-126; du même, *Jérôme et la Vulgate des Actes, des Épîtres et de l'Apocalypse*, 1920, p. 269-292.

(2) G. GRÜTZACHER, *Hieronymus, eine biographische Studie*, 3 vol. de vi-298, 270 et 270 p.

(3) Dans le *Corpus* de Vienne, t. LII, LIII, LIV.

(4) On est un peu surpris que M. Cavallera n'ait pas consacré à la recension des diverses éditions de S. Jérôme une de ces notes érudites dont il a constitué son deuxième volume.

habilement surmontée. Il a rejeté dans une série d'appendices, qui forment le t. II, toutes les discussions d'ordre purement technique. Au lieu de déballer au cours de son exposé toutes les fiches rassemblées par lui sur chacun des points en litige, toutes les pièces sur lesquelles il a dû lui-même établir au préalable ses convictions et ses conclusions, il a groupé tout ce matériel qui, en des travaux similaires, encombre si souvent le rez-de-chaussée des volumes, en une seconde partie qui est évidemment pour les savants et les curieux la partie essentielle de l'œuvre. C'est là que l'on trouvera d'abord la chronologie de saint Jérôme. A résoudre les problèmes grands et menus qu'elle soulève, M. Cavallera a porté une très grande sagacité. Il va sans dire qu'il n'entend pas faire admettre les résultats auxquels il est arrivé comme parole d'Évangile, et je crois qu'il serait possible de lui chercher encore quelques chicanes. Pour ce qui est de la date de la mort de saint Jérôme, en particulier, je ne suis pas encore pleinement convaincu qu'il faille préférer à la date traditionnelle de 420, la date de 419 proposée par M. Cavallera.

A l'article JÉRÔME du *Dictionnaire de théologie* (1), l'on a exposé les raisons pour lesquelles on ne se ralliait pas à la date de 419. L'époque de la naissance reste encore sujette à bien des controverses. J'aurais assez volontiers l'impression que Jérôme est né un peu plus tôt que ne le dit M. Cavallera. Ou bien alors il est devenu *senex* de bien bonne heure. Si on le fait naître en 347, il a trente-neuf ans au printemps de 386 quand il vient se mettre à Alexandrie à l'école de Didyme. Or il se qualifie en ce moment d'écolier en cheveux blancs « *Jam canis spargebatur caput* » (2). Mettons donc qu'il a blanchi avant l'âge, ce qui après tout n'a rien d'extraordinaire. Et puis étant données les habitudes littéraires de Jérôme, il est impossible de savoir quand il convient de le prendre au mot, et quand il faut dans ses explications en prendre et en laisser. Cette petite restriction faite, les *Regesta hieronymiana* où M. Cavallera a donné, dans un tableau facile à consulter, le détail de ses recherches chronologiques, rendront les plus grands services. Tout ce volume d'ailleurs est conçu d'une manière extrêmement pratique et les nombreuses tables qui le terminent permettront aux chercheurs une orientation facile à travers la multitude des détails qu'a rassemblés la diligente activité de M. Cavallera. C'est vraiment un excellent instrument de travail.

Tout cet appareil d'érudition ainsi mis en sa place, il ne restait plus qu'à procéder à la présentation du héros. C'est à quoi est consacré

(1) Art. JÉRÔME, t. VIII, col. 907.

(2) *Epist.*, LXXXIV, 3.

tout le premier volume. Un récit alerte, sobre, vivant, retrace les principaux épisodes de la vie de Jérôme, en rattachant à chacune des périodes les ouvrages de longue haleine ou les travaux plus fugitifs (lettres, controverses) que l'on doit lui attribuer. Et tout ceci éclaire d'une très vive lumière la littérature du docteur dalmate. Chez nul écrivain de l'antiquité chrétienne l'œuvre ne fait aussi entièrement corps avec la vie; Jérôme ne fut ni un grand politique, ni un grand évêque, il fut avant tout un homme de lettres, un savant et un polémiste; l'histoire de ses productions c'est, ou peu s'en faut, l'histoire même de sa vie. A vrai dire la notice littéraire consacrée au savant peut être bientôt écrite. Chaque fois qu'il en eut le loisir, Jérôme, avec une incroyable patience, avec un esprit de suite que nul n'a possédé comme lui, s'est attelé à sa tâche. Régulièrement, en bon travailleur, quelles que soient les conditions matérielles de son existence, à Chalcis, à Constantinople, à Rome, à Bethléem, il creuse son sillon. Et c'est ainsi que s'exécutera, presque en entier, le plan que de bonne heure il s'était proposé. Il a voulu rendre accessible à l'Église latine les saintes Écritures; il y est parvenu. Revisions du texte, traductions nouvelles, commentaire, tout cela forme une œuvre d'ensemble qui est unique dans l'histoire littéraire du christianisme. De cette œuvre scripturaire de Jérôme on ne dira jamais assez la valeur, eu égard, bien entendu, aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles elle vit le jour. Du service inappréciable que le solitaire de Bethléem a rendu par là à la pensée chrétienne, on ne sera jamais trop reconnaissant. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Les plus heureux moments du grand exégète furent à coup sûr ceux qu'il passa à commenter et à traduire, en toute tranquillité d'esprit, les Saintes Écritures. Ces moments-là non plus n'ont guère d'histoire. M. Cavallera ne s'y est pas attardé; quand il a eu marqué la date où furent entrepris et achevés les divers travaux exégétiques, signalé les progrès de la pensée hiéronymienne dans la compréhension des Livres Saints, il a considéré sa tâche comme terminée, se réservant d'ailleurs de revenir en un volume ultérieur sur les principes mêmes de l'exégèse de Jérôme, sur les applications qu'il en fit, voire sur les directives qu'il s'était imposées comme traducteur et comme glossateur.

Pourtant même dans les œuvres en apparence les plus sereines, il n'est pas rare que se perçoivent les sourds grondements du vieux lion. Il fallait bien les signaler, et par là on était amené à étudier un aspect de la carrière de Jérôme, où l'homme cette fois se révélait tout entier. Jérôme ne fut pas seulement un admirable, un infatigable savant, il fut encore le plus âpre, le plus terrible des polémistes. C'est

au jeu, dit-on, que se révèlent les caractères, et la polémique est une manière de jeu. C'est dans la polémique hiéronymienne que l'homme se montre tout entier, avec ses qualités qui étaient grandes, avec ses défauts qui étaient fort apparents. Sur ce point s'opère entre les écrivains qui se sont occupés du grand docteur une véritable discrimination, à telles enseignes que l'on peut considérer le solitaire de Bethléem comme « le signe de contradiction qui révèle les pensées des cœurs ». Pour lui, pour ses méthodes de combat, pour ses procédés de polémique, pour toutes ses idées, se sont levés de vaillants apologistes. Au xvi^e siècle Érasme et Baronius, au xviii^e siècle le P. Stilling dans les *Acta Sanctorum*, et plus près de nous M. Brochet dans une thèse fameuse : « *Saint Jérôme et ses ennemis* ». Les protestants, en général, ont été sévères à saint Jérôme ; cela date de loin, et cette antipathie qui se constate dans l'œuvre de Luther se reflète encore dans les ouvrages plus récents de Zöckler (1), de Grützmacher (2), dans les études de M. Haller (3) sur Jovinien, de A. Schmidtke (4), sur les évangiles judéo-chrétiens et bien d'autres. Mais il n'y a pas que les protestants à apprécier sévèrement certaines attitudes du docteur dalmate. L'honnête Tillemont fut parfois bien dur à l'égard de Jérôme ; pour avoir reproduit les critiques de Tillemont, Mgr Duchesne a été accusé d'avoir fait du saint docteur une caricature et une charge. S'il est bien vrai que l'incroyable verve de l'auteur de l'*Histoire ancienne de l'Église* a tracé de Jérôme une silhouette extrêmement vivante au risque de scandaliser quelques âmes, il faut reconnaître pourtant que tous les traits en étaient empruntés à la réalité. Le portrait plus calme, plus reposé, que M. Cavallera a voulu peindre de saint Jérôme est finalement superposale à l'esquisse qu'en avait dessinée Mgr Duchesne. Or M. Cavallera s'est défendu de rien mettre de personnel dans cette appréciation de son héros. Il s'est contenté de laisser parler les textes, de grouper les faits, d'analyser attentivement les incidents, et de cette minutieuse enquête il semble bien ressortir que les ennemis de saint Jérôme n'eurent pas toujours tous les torts.

Des ennemis certes il en eut, et beaucoup, et je ne parle pas seulement des anonymes, auxquels l'exégète s'adresse, à la cantonade,

(1) ZÖCKLER, *Hieronymus, sein Leben und Wirken aus seinen Schriften dargestellt*, Gotha, 1865.

(2) *Op. cit.*

(3) HALLER, *Jovinianus, Die Fragmente seiner Schriften, die Quellen zur seiner Geschichte, sein Leben und seine Lehre*, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XVII, 2, 1891.

(4) A. SCHMIDTKE, *Neue Fragmente und Untersuchungen zu den Judenchristlichen Evangelien*, *ibid.*, t. XXXVII, 1, 1901.

même dans ses travaux les plus sérieux. Les admirateurs les plus décidés de saint Jérôme reconnaîtront eux-mêmes combien sont déplaisants ces coups de boutoir enyoyés à tout propos, et souvent hors de propos. Ils verraient disparaître sans regret de la littérature hieronymienne tous ces *chiens enragés* qui sans cesse aboient aux talons de l'exégète, toutes ces *vipères* qui sifflent à ses oreilles, toutes ces *hydres* menaçantes contre lesquelles il part en guerre, tous ces *pourceaux* occupés sans trêve à piétiner dans la fange les plus belles trouvailles du savant. Procédés littéraires, dira-t-on, et qui ne traduisent pas toujours la réalité des sentiments! Il est vrai; mais Augustin lui aussi fut l'élève des rhéteurs, il professa même la rhétorique et avec quel succès! Qu'on cherche dans son œuvre polémique quelque chose qui ressemble, même de loin, à ces regrettables procédés de style. Au vrai, ces manières d'argumenter dénotent le caractère, et il ne servirait à rien de dissimuler que saint Jérôme n'avait pas toujours bon caractère. Sans le dire explicitement, M. Cavallera le reconnaît maintes fois. Il cherche même à préciser quelques-unes des circonstances où les aspérités d'humeur de Jérôme lui jouèrent de mauvais tours. Que s'est-il donc passé à Aquilée pour que Jérôme l'ait quittée si brusquement en 374? Que s'est-il passé dans le désert de Chalcis, pour que, soudainement dégoûté de la vie érémitique, le nouveau moine abandonne la solitude dont quelques mois auparavant il vantait les charmes à qui voulait l'entendre? Pourquoi donc après la mort de Damase en 385, l'air de Rome est-il devenu si malsain à celui qui, secrétaire écouté du pontife, avait pu croire un instant qu'on pensait à lui pour la succession? Sur ces divers événements nous ne sommes renseignés que par Jérôme ou ses amis; en bonne justice, il conviendrait de suspendre tout jugement définitif avant d'avoir appelé en témoignage les adversaires de notre saint.

Il est entendu, sans doute, que Jérôme a foncé avec vigueur contre les ennemis de la foi chrétienne et qu'il a rendu d'appréciables services à la cause de l'orthodoxie. La campagne contre Helvidius, contre Jovinien avait sa raison d'être, quoi qu'il en soit des indiscutables exagérations par lesquelles Jérôme a compromis sa thèse. On peut dire aussi que Vigilantius a quelque peu mérité la volée de bois vert que lui administra le solitaire de Bethléem, et encore que celui-ci n'a pas manqué d'à propos dans sa lutte contre le pélagianisme naissant. Mais le danger était-il aussi menaçant en Palestine que Jérôme veut parfois le donner à penser? Les pélagiens que, dans les dernières années de sa vie, il voit sans cesse acharnés contre lui et son œuvre, ne seraient-ils pas simplement des gens, qui, pour d'autres motifs, ne

pensaient pas comme lui? Il m'a toujours semblé bien difficile de rendre les moines pélagiens responsables de l'agression contre les couvents de Bethléem qui eut lieu au printemps de 416. Y avait-il vraiment en Palestine des groupes si compacts et si entreprenants de moines pélagiens? et croit-on que, s'il avait eu sur l'identité de ses agresseurs les précisions qu'il dit, Jérôme se fût abstenu de porter une plainte en règle devant la juridiction séculière et se fût contenté d'insinuer au pape Innocent I^{er} de vagues soupçons contre l'évêque Jean de Jérusalem. On aurait aimé, sur ce point, secondaire à la vérité, une enquête un peu plus approfondie de M. Cavallera. Elle eût été de nature à augmenter la défiance à l'égard des procédés de polémique trop facilement employés par le solitaire de Bethléem.

Il est vrai que dans une question de bien autre importance M. Cavallera a pris nettement position. Y avait-il, au vrai, un péril origéniste en Palestine à la fin du iv^e siècle? en d'autres termes, était-il à craindre que les théories plus ou moins aventurées du grand exégète alexandrin fissent tourner la tête aux moines de l'époque et au commun des fidèles et des prêtres? Non, certainement, répond M. Cavallera. A coup sûr parmi les doctes quelques-uns lisaient Origène. Jérôme tout le premier savait quel profit l'exégèse pouvait y trouver; tout en passant condamnation sur les thèses les plus risquées de l'auteur du *Peri archôn*, il n'hésitait pas à s'approprier abondamment les autres idées du maître. Sur ce point il pensait comme Rufin, comme Jean de Jérusalem, comme Théophile d'Alexandrie. Si le bouillant évêque de Salamine ne fût venu exciter les esprits, forcer tout le monde à prendre parti dans la querelle personnelle que depuis si longtemps il faisait à Origène, il n'est pas impossible que des froissements fussent survenus entre les couvents de Bethléem et ceux du Mont des Oliviers, entre Jérôme et Jean de Jérusalem, mais il est à croire que la personne et l'œuvre du docteur alexandrin seraient restées en dehors des débats. On lira avec toute l'attention qu'elles méritent les pages si judicieuses que M. Cavallera a consacrées aux diverses péripéties d'une lutte qui a duré près de 15 ans avec quelques alternatives de violentes échauffourées et de trêves passagères. Quand le différend hiérosolymitain s'est apaisé tant bien que mal, quand la réconciliation s'est faite entre Jérôme et Rufin, voici que la lutte reprend de plus belle autour de la malencontreuse préface que Rufin vient de mettre à sa traduction du *Peri archôn*. Triste lutte, ne pourra s'empêcher de dire le charitable saint Augustin, où l'on voit deux vieillards, également désireux du bien de l'Église et des âmes, s'acharner l'un contre l'autre. Du moins Rufin eut-il le bon esprit de se taire le premier, tandis que saint Jérôme continuera à s'acharner

contre *Grunnius* (quel surnom!), après même que le pauvre Rufin reposera sous six pieds de terre. Oui, triste spectacle, mais qui n'est pas sans comporter quelques enseignements.

Rufin, quoi que l'on pense de ses mérites littéraires et des services qu'il a rendus, n'a pas toujours eu bonne presse. M. Brochet, en particulier, n'a pas craint d'accumuler à son endroit tout un lot d'épithètes plus malsonnantes les unes que les autres. M. Cavallera n'a pas cru que le prêtre d'Aquilée méritât un si rigoureux traitement. Il était bien obligé de le présenter, pour apprécier l'ensemble de la querelle qui le mit aux prises avec le terrible polémiste; il le fait avec impartialité et même avec sympathie. Les notices littéraires n'abondent pas sur Rufin. On trouvera dans l'œuvre présente de quoi se faire sur le traducteur de *Peri Archôn* une opinion motivée; et c'est peut-être la partie la plus neuve du travail de M. Cavallera que celle qu'il a consacrée à une des victimes les plus intéressantes de saint Jérôme. Il est d'autres écrivains ecclésiastiques que saint Jérôme n'a pas ménagés; ne parlons pas de saint Jean Chrysostome à l'égard de qui la conduite du solitaire de Bethléem serait odieuse, si elle n'avait pour excuse le fait que la bonne foi de saint Jérôme fut surprise par les diaboliques machinations de l'évêque d'Alexandrie. M. Cavallera est passé vite sur ce lamentable incident, et il a bien fait. Mais peut-être aurait-il pu rechercher les raisons de l'antipathie manifestée par notre exégète à saint Ambroise par exemple ou à saint Cyrille de Jérusalem. Passe encore pour ce dernier. Initié aux querelles trinitaires par les milieux eustathiens d'Antioche, saint Jérôme ne pouvait guère être sympathique à un homme qui représentait une nuance d'orthodoxie si différente de la leur. Mais le grand évêque de Milan; l'homme dont le loyalisme ne pouvait être mis en doute par personne, le pontife qui dirigeait avec tant de maîtrise et les destinées de son Église, et celles de l'Empire et celles même de la chrétienté à certains moments de crise, pourquoi Jérôme fut-il si injuste à son égard? Faut-il voir dans l'attitude de ce dernier à l'endroit d'Ambroise quelque trace de la tension qui put exister parfois entre l'évêque de Milan et le pape saint Damase? Ce n'est pas impossible; plus simplement faut-il voir dans les sarcasmes à peine voilés de Jérôme la protestation du spécialiste d'exégèse contre le vulgarisateur? Je laisse ce petit problème à résoudre à de plus doctes, comme aussi celui du mépris non dissimulé professé par notre docteur pour le seul commentaire des épîtres paulines qui compte dans l'antiquité chrétienne, je veux dire celui de l'Ambrosiaster.

Ainsi donc l'historien impartial ne peut s'empêcher de porter sur certains côtés du caractère de Jérôme un jugement sévère. Mais il serait

injuste de ne pas relever les admirables aspects de cette physionomie. Si l'on peut écrire un long chapitre sur les haines, justifiées ou non, du grand docteur, on en écrirait un tout aussi considérable sur les amitiés de Jérôme. Ce rude jouëteur était un passionné, mais c'était aussi un tendre ; il savait aimer et avec quelle délicatesse et quelle ardeur ; il s'est attiré des amitiés que la mort seule a pu rompre, inspiré des dévouements comme on en voit peu. Auprès de la couche funèbre d'Eustochium, de Paula, il a été secoué par une rude douleur de plébéien. Lui qui, dans un moment d'exaltation mystique, avait reproché à Paula le spectacle qu'elle avait donné de son deuil maternel aux funérailles de Blésilla, il sanglotera, tout vieillard qu'il est, comme un petit enfant, quand la mort lui enlèvera les pieuses âmes sur qui s'étaient reportées toutes ses affections. C'était un homme comme nous, et l'on éprouve quelque joie à le constater. Et puis c'était un saint ; en dehors d'Augustin nul dans l'antiquité chrétienne n'a su parler comme lui des liens qui unissent au Christ les âmes qui se sont données à lui. Pour être dispersée en mille endroits de ses lettres, la mystique hiéronymienne n'en est pas moins attachante. Son ascétisme est rude, mais pas plus que sa mystique, il ne reste dans le domaine de la théorie. Ce dont il parle, ce qu'il prêche, ce qu'il recommande, c'est ce qu'il a lui-même éprouvé, enduré, pratiqué. Et quand on a parcouru le magnifique volume que M. Cavallera lui consacre, je ne dirai pas que l'on aime plus saint Jérôme, mais à coup sûr on l'admire davantage. Et d'ailleurs, comme dit encore Mgr Duchesne, « si Jérôme a eu mauvais caractère, du moins il n'a pas perdu son temps ».

*
**

D'un genre tout différent de celui des études que nous venons de recenser, le volume que M. G. Bardy a présenté comme « petite thèse » pour conquérir le doctorat es-lettres, complète en quelque manière ce que nous venons de dire sur la querelle de Jérôme avec Rufin (1). Enquête minutieuse sur un point de détail, ce travail permet de tirer sur la valeur de Rufin, sur la portée des critiques qui lui furent adressées de bonne heure et par saint Jérôme tout le premier, plusieurs conclusions d'ordre général.

On sait la question qui se pose. Quand il eut l'idée de présenter à l'Occident latin sous une forme qui lui fût accessible le traité capital d'Origène, le *De principiis*, Rufin n'était pas sans se rendre compte du

(1) G. BARDY, *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du De principiis d'Origène*, in-8° de XII-218 p., Paris, 1923.

caractère délicat de son entreprise. Dans l'œuvre maîtresse du docteur alexandrin, tout n'était pas également admirable. Sur plusieurs points la théologie d'Origène était demeurée retardataire. Elaborés à une époque où les controverses trinitaires n'avaient encore amenuisé ni les concepts, ni la terminologie, ses enseignements sur les rapports entre les personnes divines conservaient quelque chose d'indécis et parfois de trouble et de dangereux. Au lendemain du concile de Constantinople et des conciles tenus à Rome à l'époque du pape saint Damase, il n'était guère indiqué de présenter aux latins une théologie trinitaire d'aspect aussi archaïque. D'autres questions pouvaient, imprudemment soulevées, susciter des tempêtes. Très attaché à la règle de foi, Origène n'avait jamais eu l'idée de considérer celle-ci comme une borne, il la prenait au contraire comme un point de départ. Là où elle ne précisait rien, lui se permettait de poser des questions : à ces questions il donnait des réponses, qu'il déclarait lui-même provisoires et assujetties à révision. Sur l'origine de l'âme humaine, sur les débuts du mal dans le monde des esprits, sur la possibilité d'un monde nouveau où toutes les créatures raisonnables finiraient, par l'usage de leur libre arbitre, à se rétablir dans le domaine du bien, il avait proposé, en toute simplicité, un certain nombre d'hypothèses qui, très certainement, faisaient à la raison raisonnante une plus large place qu'aux données traditionnelles. Ces hypothèses s'étalaient à diverses places du *Peri Archôn* ; était-il opportun de les faire connaître, sans plus, à un public mal préparé ?

Rufin ne le pensait pas. Il entreprit de faire connaître aux Latins un Origène sans danger. Il partait pour cela d'un principe très simple, trop simple. Le texte même d'Origène, prétendait-il, a été altéré par les hérétiques postérieurs. L'émonder des erreurs vraies ou apparentes qu'il contient, n'est qu'un devoir de stricte justice à l'endroit du grand docteur ; c'est en même temps une mesure de précaution contre les vaines querelles que l'on pourrait susciter au traducteur. C'est animé de ces belles résolutions que Rufin se mit à l'œuvre ; la traduction du *Peri Archôn* qui est sortie d'une telle méthode, que vaut-elle ? La question est d'autant plus pressante, que le célèbre ouvrage ne nous est plus connu, dans son entier, que par cette traduction rufinienne. L'original grec semble définitivement perdu. Une autre traduction latine, entreprise par saint Jérôme, pour faire toucher du doigt et les erreurs grossières d'Origène et les falsifications de Rufin, a eu le même sort, et pour les mêmes raisons, que le texte grec de docteur alexandrin. Nous sommes réduits pour la connaissance du *De Principiis*, c'est-à-dire pour l'étude de la synthèse la plus compréhensive de la pensée origénienne, à la version de Rufin.

On comprend le geste de lassitude qu'ont fait bien des historiens du dogme en arrivant à ce chapitre. A quoi bon se donner tant de peines, pour extraire du *De Principiis* un certain nombre de thèses, dont nous ne sommes pas sûrs qu'elles correspondent à l'authentique pensée d'Origène, dont nous pouvons bien plutôt soupçonner qu'elles sont des adaptations de Rufin ? Il y a donc tout intérêt à reprendre par le menu une enquête diligente sur la version rufinienne, avant de porter un jugement d'ensemble sur la valeur du travail ainsi publié.

De cette enquête les matériaux avaient été rassemblés, voici dix ans, par M. P. Koetschau dans son édition d'Origène du *Corpus* de Berlin (1). Il était difficile d'ajouter quelques faits nouveaux après l'investigation si poussée de l'éditeur allemand. Mais il y avait place pour une appréciation plus objective d'un certain nombre des documents ainsi apportés. Ou je me trompe fort, ou M. Bardy a fait à M. Koetschau un léger procès de tendance. Ce dernier, s'était représenté Rufin comme un origéniste déclaré, voulant défendre à tout prix la doctrine du maître alexandrin (2). A l'école du P. Cavellera, M. Bardy a appris qu'il fallait en rabattre. « La traduction de Rufin, écrit-il, n'est pas une apologie : nous pouvons croire ce qu'il nous en affirme car la lecture attentive de cette œuvre montre bien que Rufin tout en corrigeant les audaces excessives, a rendu dans l'ensemble, la doctrine du vieux maître d'Alexandrie. Nous ne retrouverons pas, sans doute, dans cette traduction, tous les détails de la doctrine d'Origène. Mais les grandes lignes en sont fidèlement conservées, et aussi ce qu'il y a de plus important, l'esprit à la fois audacieux et timide du grand docteur transparaît encore sous le vêtement que lui a donné Rufin, bien mieux que dans les fragments brefs et coupants, dans les affirmations absolues de Justinien ou de saint Jérôme. Nous savons qu'Origène aimait les hypothèses, qu'il multipliait les solutions possibles, qu'il ouvrait volontiers de multiples issues à la pensée curieuse. Tout cela on le retrouve dans la version de Rufin. La sympathie que le prêtre d'Aquilée ressentait pour Origène, ne l'a, somme toute, pas trop mal saisi ». (p. 153).

C'est qu'en effet la meilleure traduction d'un texte n'est pas forcément fournie par celui qui cherche à trouver son original en défaut. Le jour où saint Jérôme partait en guerre contre Rufin et contre Origène, de quoi se préoccupait-il avant tout ? De mettre en pleine lumière les énormités doctrinales qui foisonnaient, à son dire, dans le *Peri Archôn*. De là à donner à la pensée du maître alexandrin une

(1) P. KOETSCHAU, *Origenes Werke*, 5^{er} Band, *De Principiis*, Leipzig, 1913.

(2) KOETSCHAU, *op. cit.*, p. CXXIX.

précision, une rigueur, un caractère apodictique qu'elle pouvait ne pas avoir, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, saint Jérôme, qui travaillait trop vite, qui travaillait aussi avec trop de passion, ne l'a-t-il jamais franchi ? Il serait bien risqué de le dire. De cette traduction hiéronymienne il nous reste dans la lettre de Jérôme à Avitus (1) toute une série d'extraits. On peut les comparer avec un autre florilège origénien, la *Philocalie*, composé quarante ans plus tôt par deux origénistes fervents, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile. Il est intéressant, pour les passages où la *Philocalie* nous restitue le texte grec d'Origène, de mettre en parallèle la version latine de saint Jérôme et celle de Rufin. Ces extraits sont peu nombreux, et portent quelquefois sur des thèses peu significatives ; il est remarquable néanmoins que, dans les quatre cas signalés, la version rufinienne rende tout aussi bien, sinon mieux, que la traduction hiéronymienne le sens général du texte grec. Hâtons-nous de dire que l'on n'a pas le droit de généraliser sans plus cette constatation.

Mais on peut faire la contre-épreuve. Si la *Philocalie* nous rend une portion assez notable du texte grec des deux derniers livres du *Peri Archôn*, un florilège d'inspiration bien différente, composé au VI^e siècle par les moines anti-origénistes, et annexé par Justinien à la lettre de condamnation adressée par lui au patriarche Ménas, nous restitue quelques fragments notables des deux premiers livres du grand ouvrage d'Origène. Plusieurs de ces extraits trouvent leurs parallèles dans les passages de sa propre version insérés par saint Jérôme dans la lettre à Avitus. Ici donc nous avons encore le texte grec, le texte de Rufin, le texte de Jérôme. Pour deux péricopes, la comparaison n'est point défavorable à Rufin, pour l'une d'elles, même, il semble que Rufin exprime mieux que Jérôme le mouvement dialectique de l'argumentation. Il est vrai, d'ailleurs, que pour les trois autres qui renferment les points les plus compromettants de la théorie d'Origène, Rufin a jugé plus prudent de supprimer ou d'abrégier le passage grec, conservé au contraire dans la version hiéronymienne. Que si l'on étudie maintenant le rapport entre le grec du florilège et le latin de saint Jérôme, il est assez remarquable que le second tende plutôt à accentuer le caractère affirmatif du premier. « Il est bien possible que Jérôme ait parfois forcé la pensée d'Origène, en supprimant certaines réserves, certaines expressions dubitatives, en faisant disparaître quelques nuances qu'avait introduites la modestie du docteur alexandrin » (p. 188).

Reste à étudier le cas où nous n'avons en présence que les deux

(1) JÉRÔME, *Epist.*, CXXIV, HILBERG, t. III, p. 36 sq.

textes latins ; la traduction complète de Rufin et les extraits conservés de celle de saint Jérôme. Remarquons d'abord que le nombre des passages hiéronymiens qui n'ont point de correspondant dans l'œuvre de Rufin est relativement restreint : dix exactement. L'absence de ces textes dans la traduction rufinienne n'est pas pour nous surprendre, l'auteur nous ayant loyalement averti qu'il a supprimé dans l'original grec un certain nombre de passages qu'il a jugés altérés par les hérétiques. Ces fragments relatifs à l'origine ou à la destinée de l'âme d'une part, aux doctrines trinitaires d'autre part, doivent incontestablement reprendre place dans l'édition du *De Principiis*. M. Bardy fait remarquer pourtant que les commentaires dont Jérôme les encadre, dans la lettre à Avitus, risquent de défigurer la pensée authentique d'Origène. Pour les cas fort nombreux et dont M. Bardy, à la suite de Koetschau, a dressé un inventaire très complet, où les extraits hiéronymiens ont leur correspondant exact dans la traduction de Rufin, on peut dire que les deux textes latins sont d'accord dans le plus grand nombre des cas : « même lorsque la traduction de Rufin paraît plus largement faite, elle fournit d'ordinaire le même sens que celle de Jérôme » (p. 204). Mais ici encore on observe assez facilement chez le docteur de Bethléem une tendance à transformer en affirmations tranchantes des solutions qu'Origène avait dû présenter sous forme plus dubitative, et qui, dans l'exposé de Rufin, gardent précisément cette allure plus modeste.

Avec M. Bardy nous pouvons donc conclure que la version de Rufin par cela seul qu'elle est complète (et ajoutons par le fait qu'elle a été exécutée *con amore*) conserve plus exactement le véritable esprit d'Origène. On peut, on doit regretter la disparition de la version hiéronymienne ; non seulement nous pourrions, avec son aide et en la recoupant par celle de Rufin restituer plus exactement la pensée du vieux maître d'Alexandrie. Le texte de saint Jérôme nous procurerait aussi sur l'état d'âme de son auteur d'appréciables clartés. « Telle qu'elle est, pourtant, la version de Rufin nous reste, pour l'étude d'Origène d'un très précieux secours et nous devons nous réjouir de pouvoir au moins retrouver Origène sous le costume que lui a donné Rufin... Le prêtre d'Aquilée a travaillé pour la postérité. Dans sa modestie, il ne se doutait peut-être pas, au moment où, à la demande de Macaire, il commençait son travail, des services qu'il était amené à rendre. Nous connaissons ces services et nous le remercions de les avoir rendus » (p. 207). Décidément l'année 1923 aura été bonne pour Rufin d'Aquilée.